



**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES  
Mardi 19 septembre 2023 17 h 30 – Ferme d'Icart - Montels  
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (\*)**

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (SMPNR) s'est réuni le 19 septembre 2023 au siège du PNR, à la Ferme d'Icart, sous la Présidence de Kamel CHIBLI, Président du SMPNR.

**Charte du PNR** : Par suite des avis reçus de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux et du Conseil National de Protection de la Nature et des échanges avec les partenaires du SMPNR, **les élus ont débattu sur les modifications à apporter au Projet de Charte**. Ils ont approuvé les positionnements du SMPNR sur les Plans Nationaux d'Action Espèces Protégées et sur la Stratégie Nationale des Aires Protégées à intégrer dans la Charte.

Les élus ont également **examiné les changements qui seront apportés par l'extension du périmètre du PNR à partir de 2025**, en particulier sur l'organisation, les finances et l'organigramme du SMPNR.

Les documents sur la révision de la Charte sont disponibles à l'adresse : <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/>

**Aides aux communes** : Les élus ont validé les propositions d'actions du SMPNR en vue **d'accompagner les communes dans leurs projets pour l'utilisation des financements de la Dotation Biodiversité et Aménités Rurales 2023**, attribuée par l'Etat aux communes du fait de leur appartenance au SMPNR. En 2023, elle représente 415 000 euros.

**Biodiversité** : Le Bureau a approuvé la convention de partenariat avec la commune de Tourtouse pour **la réalisation de travaux de restauration de trames arbustives et herbacées (haies...)**, à partir de végétaux diversifiés et d'origine locale, dans le cadre du Contrat de Restauration de la Biodiversité.

Le Bureau a également voté la demande de subvention à la Région Occitanie pour **la mise en œuvre d'un 4ème Contrat de Restauration de la Biodiversité**, répondant aux enjeux de la Trame Verte et Bleue.

**AgroEnvironnement** : Le Bureau a voté la réponse à l'appel à projets **pour la mise en œuvre de Mesures Agroenvironnementales et climatiques (MAEC), pour les campagnes 2024-2025**, afin de poursuivre l'accompagnement des exploitants agricoles, la réalisation des diagnostics d'exploitation et des plans de gestion ainsi que la mise en place des formations pour les agriculteurs et éleveurs candidats.

Le Bureau a également voté la **programmation Natura 2000 pour l'année 2024**, intégrant la sensibilisation du public sur les bonnes pratiques en montagne (Biros-Valier) en missionnant des accompagnateurs en montagne ; le montage de contrats Natura 2000 pour la restauration de milieux (mares, pelouses) ; la poursuite des suivis écologiques (cavités à chauves-souris, végétation en estives, écrevisses, oiseaux de montagne, lézards des Pyrénées) ; l'organisation d'animations scolaires (11 écoles) et grand public avec les partenaires : sorties en montagne, Halloween à la grotte du Mas d'Azil avec le SESTA...

**Adaptation du PNR au changement climatique** : Le Bureau a validé les conventions avec les communes de Cos, Esplas de Sérou, Le Mas d'Azil et Montesquieu-Avantès, dont les projets d'aménagement ont été retenus dans le cadre de l'opération « **Les espaces publics adaptés au climat de demain** ». Cela permettra aux communes de bénéficier d'un soutien financier de la Région, pour la mise en œuvre des aménagements.

**Bouquetin** : Les élus ont approuvé le **programme de célébration des 10 ans de la réintroduction du bouquetin ibérique** dans les Pyrénées Ariégeoises, qui prévoit des événements étalés sur plusieurs mois à partir du printemps et une fête le 30 juillet 2024 à Ustou, lieu des premiers lâchers.

Le Bureau a également voté la demande de financement au Fonds Vert **pour la continuité du Plan de restauration du Bouquetin** (suivi sanitaire, diversification génétique...), en partenariat avec le Parc national des Pyrénées et l'INRAE de Toulouse.

**Forêt** : Le Bureau a voté l'**adhésion du SMPNR à Sylv'Acctes et l'intégration du Comité Sylv'Acctes Occitanie** aux côtés des PNR d'Occitanie et de la Région. Sylv'Acctes est une association reconnue d'utilité publique qui cofinance les propriétaires forestiers dans une **gestion permettant de produire du bois de qualité**, tout en favorisant le stockage de carbone, la biodiversité, le stockage et l'épuration de l'eau...

**Ressources Humaines** : Le Bureau a validé le Règlement intérieur du SMPNR, pour présentation au Comité Technique du Centre de Gestion de l'Ariège, ainsi que l'**analyse prospective de l'ingénierie du SMPNR**, afin d'en définir les plans de charge et les financements prévisionnels annuels.

La prochaine réunion du Bureau syndical aura lieu courant novembre prochain.

(\*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.